

Documentation sur Taurin

- **Albert Carrière** dans « Notes sur Saint Rome de Tarn :

Taurin. En 1539 Taurin appartenait à 3 seigneurs. 1° De Briols, 2° Jean de Thubières, 3° aux héritiers de Jean d'Annat seigneur du Ram.

En 1667, il y a deux propriétaires M. de Taurin de St-Affrique et M. de Taurin d'Auriac, la métairie du premier à 697 setérées et celle du second 599. En 1790, il appartient à Maur Léon de Morlhon de Laumière qui sollicite un dégrèvement d'impôts. Il contient alors 1 200 setérées.

- **Jean Delmas** dans « Mœurs et Coutumes », tome 2

– *Taurin* : domaine noble, appartenant aux Mostuéjous, puis aux Calmont et aux Prudome (XVI^e s.), aux Annat et aux Trossit en indivision (XVII^e s.), aux Rouvellat (château vers 1644) et enfin aux Morlhon-Laumière (1762).